

Mardi 26 août 2025 à 11h40

Commune de BONNET - Lapeyre Michel  
Parcelle A 377.

Je souhaite que le rejeu "changement de destination" soit porté sur l'ancienne étale sachant que le point actuel est sur l'ancienne maison que je compte normalement réhablir.

Je ti par avance

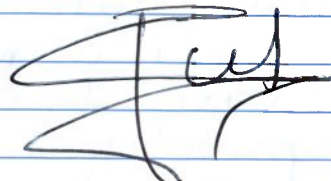
D. Lapeyre

Mardi 26 août 2025 à 12h05

Commune d'Orthez -

Nous souhaitons que votre parcelle ZB19, soit par moitié constructible côté chemin de Laslannes pour quatre lots d'environ 2000m<sup>2</sup>, du fait de sa proximité des maisons qui l'entourent et son positionnement proche du centre d'Orthez.

CEPHE GONNARD



Mardi 26/08/2025 12h20 - Commune ORTHEZ  
Jean-Jacques VALMALLE.

Ce jour je suis venu voir la commission d'enquête pour le passage de mon terrain en zone constructible car en 2003 il était en partie constructible  
parcelle : Section D n° 433 coh 25a 50ca

Jean-Jacques Valmalle